



Votre **soutien**

à la **méthanisation** en région

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

METHA'SYNERGIE



L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE

Métha'Synergie, c'est la réunion de l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels de la filière méthanisation en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Créé par l'ADEME, la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DREAL, la Chambre régionale d'agriculture, le Geres, GRTgaz et GRDF, Métha'Synergie vous soutient et vous accompagne tout au long de votre stratégie énergétique, du diagnostic territorial jusqu'à la mise en oeuvre de vos objectifs.

SON ROLE



PROMOUVOIR, ACCOMPAGNER ET DYNAMISER LA FILIERE SUR LE TERRITOIRE

1 Le diagnostic territorial

- Aider à l'identification des gisements de gaz renouvelable.
- Mettre à disposition des outils de communication à destination du grand public.
- Accompagner dans l'identification des projets en étude, et notamment l'aide au recensement des projets émergents ou en service afin de mettre en avant les possibilités et potentiels de votre territoire.

2 Définition de la stratégie et des objectifs

- Accompagner dans la définition de vos objectifs gaz verts, en fonction des potentiels et initiatives en cours sur le territoire et notamment aider à fixer les objectifs de production de gaz renouvelable.
- Fédérer les acteurs en vue d'un comité de pilotage de la démarche sur votre territoire.

3 Construction et mise en oeuvre du programme d'actions

- Proposer des actions ciblées en fonction des caractéristiques du territoire.
- Présenter des expériences et des formations, renforcer vos compétences et sensibiliser.
- Mettre à disposition des outils de communication, administratifs et techniques.
- Animer vos groupes de travail en vue de la réalisation des objectifs.
- Accompagner dans le suivi du plan d'actions et des objectifs.





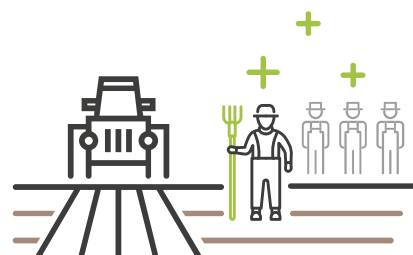
LES AVANTAGES D'UNE UNITE DE METHANISATION POUR VOTRE TERRITOIRE

La méthanisation permet de répondre à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux de votre territoire, ainsi que d'inscrire les énergies renouvelables dans votre stratégie énergétique : SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial),...



INTERETS ECONOMIQUES

- Créer une nouvelle filière économique de territoire.
- Valoriser les déchets grâce à un outil innovant de traitement des déchets organiques à moindre coût, permettant de produire une énergie locale et un engrais agricole.
- Valoriser les déchets du territoire qui entraînent une économie nouvelle et permet aux acteurs publics et privés (agriculteurs, industriels, ...) d'être plus compétitifs.



INTERETS SOCIAUX ET SOCIETAUX

- Développer et maintenir des emplois locaux non délocalisables.
- Impulser une économie circulaire sur le territoire.
- Renforcer le lien entre les centres urbains et les territoires ruraux et redynamiser le tissu local.



INTERETS ENVIRONNEMENTAUX

- Répondre aux enjeux environnementaux ambitieux de votre territoire.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Développer la production d'énergie renouvelable.
- Utiliser la méthanisation comme levier de l'agroécologie.



LA METHANISATION AU COEUR DE VOTRE STRATEGIE ENERGETIQUE

Préparez votre transition énergétique et tendez vers un système moins émetteur de gaz à effet de serre, tout en favorisant le développement économique de votre territoire.

En créant du biométhane, les unités de méthanisation favorisent le développement des énergies renouvelables et permettent de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux d'aujourd'hui. La loi sur la transition énergétique, prévoit que dès **2024** toutes les collectivités devront proposer aux citoyens des solutions de tri des biodéchets en les différenciant des ordures ménagères. Une unité de méthanisation sur votre territoire peut permettre la valorisation de ces déchets collectés à la source. Votre collectivité peut être motrice, et impulser un projet ainsi que le financement des études.



CHIFFRES CLES EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR



OJECTIF 2030

330 UNITES
DE METHANISATION
EN SERVICE

EN 2050

ENTRE **30** ET **45%**
DES CONSOMMATIONS COUVERTES
PAR LE GAZ RENOUVELABLE

**1 MILLION
DE TONNES**
DE RESSOURCES
ORGANIQUES MOBILISABLES
(HORS BOUES DE STEP)





VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER ET SOUTENIR DES PROJETS DE METHANISATION ?

En tant que collectivité, vous pouvez soutenir le développement des projets de méthanisation sur votre territoire.

Que vous soyez fédérateur des différents acteurs, facilitateur ou médiateur des projets, votre rôle est primordial.



ETRE APORTEUR D'INTRANTS

- En tant que collectivité, il est possible d'approvisionner les unités en intrants et assurer ainsi une source de gisement fiable pour l'unité de méthanisation. Cela permet également une valorisation et une amélioration de la gestion des déchets de votre territoire.

ENGAGEZ UNE ETUDE DE GISEMENT

- Afin de déterminer le potentiel des gisements sur votre territoire pour le développement d'un ou plusieurs projets de méthanisation, vous pouvez engager une étude.

Les différents types de déchets exploitables sur les territoires pour une unité de méthanisation :

- déchets organiques ménagers
- déchets agro-industriels
- déchets verts municipaux
- déchets agricoles

ETRE FACILITATEUR - MEDIEUR

- Pour faire émerger un projet de méthanisation, rassembler les différents acteurs du territoire est primordial. En tant que collectivité vous pouvez notamment être un soutien politique mais également jouer un rôle de facilitateur et médiateur en accompagnant les projets et en permettant une mise en réseau des acteurs.

AIDER A L'IMPLANTATION

- Accompagner les projets en facilitant l'accès au foncier, en permettant de trouver le site d'implantation qui est l'un des facteurs clés de réussite d'un projet.
- Soutenir financièrement le projet en participant à la création d'une structure dédiée.



LES PHASES D'UN PROJET

A chaque étape de votre projet, les partenaires de Métha'Synergie sont à vos côtés.



1 Idée

6 mois > 1 an

2 Pré-diagnostic

6 mois > 1 an

3 Etude de faisabilité

+/- 1 an

4 Conception

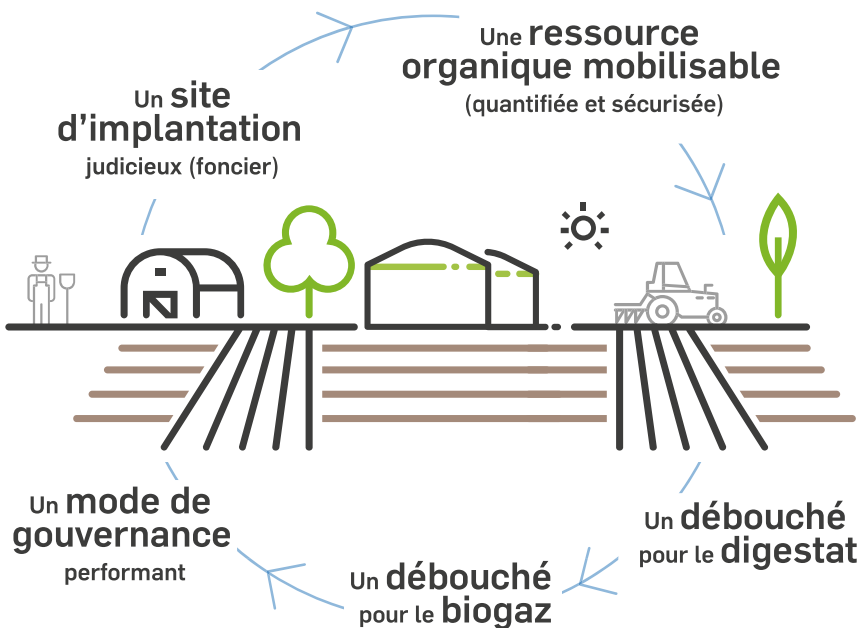
+/- 2 ans

5 Construction & exploitation

Construction : +/- 1 an et demi
Exploitation : 15 ans



LES FACTEURS CLES DE REUSSITE





LES EXPERIENCES REUSSIES

MANOSQUE

PROJET DE METHANISATION

DURANCE LUBERON VERDON AGGLOMERATION

C'est sur le territoire manosquin, entre le bassin alpin et la Provence que l'ambition de développer une unité de méthanisation a émergé. Ce projet est né d'une volonté politique qui s'est traduite par la réalisation d'une étude de faisabilité ainsi qu'une concertation citoyenne dans le cadre de l'adaptation du PLU afin de le mener à bien.

La phase de conception est actuellement en cours. Une fois le projet abouti, il permettra de traiter **15 000 tonnes de déchets par an**, ainsi que de d'alimenter **1 500 foyers en gaz renouvelable**.

MARSEILLE

UNITE DE METHANISATION DE LA STEP

GEOLIDE

L'unité de méthanisation de la station d'épuration des eaux usées de Marseille est la première à injecter du biométhane dans les réseaux de gaz en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est en fonctionnement depuis janvier 2019.

La digestion des boues de l'unité produit **25 GWh/an** de biométhane soit de quoi alimenter **5 500 foyers** de la métropole en gaz renouvelable. Cette unité de méthanisation permet de diminuer les coûts associés au traitement des eaux usées ainsi que les tonnages de déchets à traiter. De plus, la métropole réduit ainsi les émissions de GES de son territoire tout en produisant une énergie renouvelable.

LES OBJECTIFS FIXES PAR L'ETAT ET LA REGION

- L'État ainsi que les régions fixent dans leurs politiques de transition énergétique des objectifs concernant la production et l'injection de gaz renouvelable dans les réseaux. En effet, l'État souhaite que 6TWh de biométhane soient injectés dans les réseaux à horizon 2023, et entre 14 et 22 TWh en 2028.
- La région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a inscrit dans son SRADDET des objectifs opérationnels tel que l'installation de **730 unités de méthanisation d'ici 2050**. Elle prévoit une production et injection de 9.4TWh de gaz renouvelable d'ici 2050.

La métropole de Nice Côte d'Azur a, par exemple, décidé d'inscrire dans son PCAET des objectifs de production de gaz renouvelable par méthanisation sur son territoire, le PLU favorise aussi le développement de la méthanisation.





 **METHA'SYNERGIE**

→ **methasynergie.fr**

contact@methasynergie.fr

04 42 18 67 96